



WMO OMM

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 12365/2020-1.0 GS

Notre réf.: 11544/2020/S/DPS

22 juin 2020

Objet: Formation des formateurs au Protocole d'alerte commun (PAC)
(visioconférence, 28 septembre 2020) et atelier sur l'application du PAC
(visioconférence, 29–30 septembre 2020)

Suite à donner: Désigner des participants à ces activités en ligne

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez peut-être, le Conseil exécutif de l'OMM, lors de sa 61^e session, en 2009, a approuvé la norme que constitue le Protocole d'alerte commun (PAC) afin d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité des systèmes d'alerte et a encouragé les Membres de l'Organisation à l'adopter. Par conséquent, au fil des ans, l'OMM a collaboré avec d'autres organismes à l'organisation d'une série d'ateliers sur l'application du PAC.

Le Protocole d'alerte commun, qui fait l'objet de la recommandation X.1303 de l'Union internationale des télécommunications (UIT), est reconnu comme étant la principale norme en matière d'alerte publique multidanger et multimédia. Cette norme revêt une importance particulière pour nos Membres car elle détermine la mise en œuvre du Système mondial d'alerte multidanger de l'OMM, actuellement en cours d'élaboration. L'Organisation s'emploie, en collaboration avec l'UIT, à promouvoir l'application du PAC par les Membres. [Cette vidéo de 15 minutes](#) donne un bref aperçu des systèmes d'alerte compatibles avec le PAC.

Ainsi qu'il est indiqué dans [ce feuillet](#), l'atelier sur l'application du PAC permettra aux représentants des Membres et aux organismes auxquels ils sont rattachés d'étudier le meilleur moyen d'encourager l'adoption du Protocole et de partager leur expérience en la matière. À cause de la pandémie de COVID-19, l'atelier sur l'application du PAC et la séance de formation des formateurs se dérouleront par appels vidéo via l'outil Zoom de l'UIT. Des instructions en la matière seront envoyées aux participants inscrits.

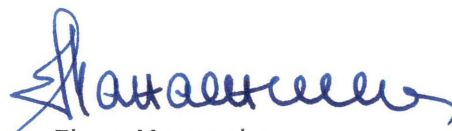
D'une durée de trois heures, la séance de formation des formateurs se tiendra le 28 septembre 2020 de [13 h 30 à 16 h 30 UTC](#) (heure de Genève) tandis que l'atelier sur l'application du PAC aura lieu les 29 et 30 septembre de [12 h 30 à 17 h 30 UTC](#), c'est-à-dire chaque fois pendant cinq heures.

J'ai le plaisir de vous inviter à désigner des personnes susceptibles de participer à ces deux activités. Si votre Service souhaite faire part de son éventuelle expérience ou de son point de vue en ce qui concerne l'application du Protocole d'alerte commun, il suffit de demander qu'un exposé de 20 minutes soit intégré au programme. Veuillez communiquer au Comité du programme les noms des personnes que vous aurez désignées en envoyant un courriel à M. E. Christian (consultant pour le PAC, Eliot.J.Christian@gmail.com), avec copie à M. S. Muchemi (fonctionnaire scientifique du Bureau de la prévention des catastrophes et des services destinés au public, SMuchemi@wmo.int).

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des services météorologiques ou hydrométéorologiques)
des Membres de l'OMM
Directeur général d'EUMETSAT

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Elena Manaenkova
pour le Secrétaire général